

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00460

PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE EN SORTIE DE PEPINIÈRE EN PARTENARIAT AVEC LA CPME LOIRE - DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 48
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 17 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221006-D20220046010

Date de mise en ligne : 17 octobre 2022

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Gilles THIZY donne pouvoir à M. Denis BARRIOL

Membres titulaires absents excusés :

M. Cyrille BONNEFOY, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE EN SORTIE DE PEPINIERE EN PARTENARIAT AVEC LA CPME LOIRE - DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022

Contexte

Le programme de soutien à la création d'entreprise de Saint-Etienne Métropole poursuit les objectifs suivants :

- favoriser la création de nouvelles entreprises sur le territoire ;
- pérenniser les entreprises au-delà de 3 ans pour développer l'emploi local ;
- attirer des projets exogènes au territoire grâce aux excellences scientifiques et technologiques ;

Pour répondre à ces objectifs, Saint-Etienne Métropole propose un soutien aux jeunes entrepreneurs à leur sortie de pépinières. A ce titre, la CPME Loire a développé le programme JPME à destination des jeunes entreprises du territoire. Ce programme est désormais identifié par les entreprises et plus particulièrement celles qui sortent des pépinières de la Métropole sur la période 3 ans – 6 ans. Il leur permet de développer leurs réseaux et de bénéficier des conseils de chefs d'entreprises expérimentés.

Eléments de bilan de l'action JPME en 2021

Le dispositif JPME a permis d'accompagner 24 entreprises du territoire. Ces dernières ont ainsi pu :

- participer à 6 ateliers thématiques :
 - Développement commercial
 - Marketing et communication
 - Gestion et finance
 - Ressources humaines
 - La prévoyance du dirigeant
 - Gestion du temps
- échanger avec des chefs d'entreprise et bénéficier de leurs témoignages
- bénéficier de diagnostics individuels :
 - Un en début d'année
 - Un en fin d'année
 - Sur les thématiques : « photographie de l'entreprise » et « photographie homme/projet »
- bénéficier d'une visite d'entreprise
- participer à des événements de networking

- Rencontre inter promotion
- Vœux de la CPME
- Pique-nique
- Afterwork de fin d'année

Proposition au titre des partenaires d'animation en sortie de pépinière

Il est proposé de répondre à la demande d'accompagnement de la CPME concernant l'action JPME selon le programme qu'elle a défini :

- Monitoring individualisé des jeunes entrepreneurs (tutorat par des paires expérimentés, événements de networking, ...),
- Proposition et animation d'ateliers thématiques en lien avec les problématiques des entrepreneurs.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de 30 000 € à la CPME Loire,**
- **approuve la convention de partenariat correspondante et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toute pièce nécessaire à mise en œuvre de cette délibération,**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2022 – chapitre 65-INUM SUFLI, Chapitre 65 section Fonctionnement.**

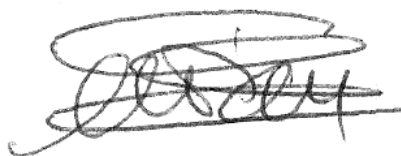
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,



Gaël PERDRIAU